

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE694

présenté par  
M. Cellier, rapporteur

-----

### ARTICLE 10

À la fin de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« sa publication »

les mots :

« la publication de l'autorisation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.